



Il a encore une sœur qui vit en Afghanistan, mais les contacts sont rares et difficiles car l'électricité est fréquemment coupée dans le pays, et ses parents sont eux décédés. Il était, dans son pays, employé comme tailleur-couturier et il vit actuellement avec toute sa famille, sa femme et ses deux enfants de 4 et 11 ans, dans la commune de Valbirse.

Dans le cadre des mesures d'intégration, N*** suit 3 jours de cours de français par semaine et son épouse y participe 5 jours par semaine, c'est donc monsieur qui s'occupe des enfants lorsque madame n'est pas là. Pour la fille aînée, pas de problèmes, elle assure avec aisance la traduction de notre entretien en parlant un français impeccable, et elle suit une scolarité normale. Son petit frère est lui encore un peu trop jeune pour s'exprimer dans notre langue, car il ne fréquente pas d'établissement scolaire vu son âge. On ressent que notre interlocuteur du jour comprend l'essentiel de ce qu'on lui dit en français, et parvient un peu à s'exprimer, mais que l'aide de sa fille est encore bienvenue.

Il est donc, ainsi que toute sa famille, depuis peu au bénéfice d'un permis F. Une obtention libératrice, mais qu'il nous décrit approximativement se dérouler comme un parcours du combattant, avec un interrogatoire de 10 heures du matin jusqu'à 16 heures. Il dit maintenant apprécier particulièrement le calme de la Suisse, trouve que les gens y sont gentils et admet n'avoir jamais été confronté à des problèmes de racisme, par contre sa fille nous avouera qu'elle connaît elle quelques désillusions, non pas avec ses camarades d'école mais avec certains parents de ceux-ci, qui sont peu ravis que leurs enfants nouent une amitié avec des étrangers et ne veulent pas entendre parler d'une telle éventualité.

En Afghanistan, N*** pratiquait l'art de la boxe. Une occupation qui lui a conféré une musculature plutôt impressionnante, qui effraie parfois les autres enfants qui côtoient sa fille, qui se voit alors contrainte de leur expliquer que ce n'est pas parce qu'il a de gros bras qu'il est méchant. Ce sport est trop onéreux à pratiquer pour lui en Suisse, et c'est donc vers le vélo et le jogging qu'il concentre désormais son activité sportive et, dans un tout autre registre, il dit apprécier également la musique classique et continue la couture par loisir, quelquefois secondé par son aînée.

Notre invité avoue détester ne rien faire, même pendant ses périodes de vacances, et il est content de pouvoir parfois s'occuper en venant travailler dans les programmes de la SSEVT, en attendant de pouvoir trouver un employeur une fois ses cours terminés. Il a déjà été affecté à des travaux de ramassage du rumex et de branches, pour des mandataires à Malleray et à Court en 2018, et à des travaux de désherbage pour le compte de la commune de Moutier, tant en 2018 qu'en 2019. Cette dernière ne tarit d'ailleurs pas d'éloges à son propos, se déclarant très satisfaite de son travail, tant de par son assiduité que par l'autonomie dont il sait faire preuve pour mener à bien les tâches à effectuer. Il a ainsi déjà, jusqu'à présent, œuvré pour la SSEVT pendant 5 mois en 2018 et pendant 2 mois en 2019. Il sait qu'il aura de la peine à retrouver par la suite un emploi dans son domaine, tailleur-couturier n'est pas une profession très recherchée en Suisse et encore moins dans notre région, mais il est prêt à se former dans un autre domaine et son épouse entend bien, elle aussi, pouvoir un jour reprendre une activité lucrative.

La SSEVT exprime donc le souhait d'un avenir radieux pour lui et sa famille, et le remercie très chaleureusement d'avoir bien voulu participer à cette interview.

*« Aube, chère aube, ne déchire pas la soie imaginaire. Voici que je suis plus heureuse la nuit, quand la poésie illumine mes instants »
(Nadia Anjuman, poétesse afghane d'un cercle clandestin de femmes étudiant la littérature, assassinée en 2005 par son mari, à l'âge de 24 ans)*

A participé à l'élaboration de ce numéro : MR ALAIN STAUB